



RENOVATION COLIN PÈRE & FILS

PROPOSITION COMMERCIALE

RENOVATION COLIN PERE & FILS

Tél: 01.82.30.18.71 Mail: [contact@isolation-renovation-92.fr](mailto:contact@isolation-renovation-92.fr)

[www.isolation-renovation-92.fr](http://www.isolation-renovation-92.fr)

# COLIN rénovation père et fils un univers d'excellence

Colin rénovation est un réseau leader dans le domaine de la peinture intérieure, de la rénovation tous corps d'État et de la décoration intérieure.



La vocation de Colin père et fils est simple : prendre soin des murs, des sols à travers les techniques appropriées grâce aux compétences professionnelles de ses équipes.

PROFESSIONNALISME, CONFIANCE  
ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT  
sont les trois valeurs qui nous animent.



Notre engagement, vous aider à réaliser votre projet sur mesure.



Colin Rénovation père et fils répond aux besoins de toutes tailles, du particulier à l'entreprise, de la copropriété au réseau de magasins. Nous vous offrons une information complète afin que vous puissiez bénéficier du confort de vous engager sur un vrai choix avec cette proposition commerciale détaillée.



*« L'engagement de nos équipes nous permet d'être réellement disponibles à vos côtés, avec une relation personnalisée, une réactivité et surtout un respect de nos délais de réalisation. »*



Les travaux qui vous sont proposés sont réalisés par nos équipes hautement qualifiées.

## La confiance

Si nos clients nous font confiance c'est parce que :

- 1 nous entretenons avec eux une relation franche et ouverte
- 2 ils bénéficient d'une information complète
- 3 nous sommes disponibles
- 4 nous garantissons nos prix sur l'année en cours
- 5 nous respectons nos délais.

## Nos conditions générales de vente :

Le devis figurant dans cette proposition doit être considéré dans son ensemble.

Si vous souhaitez n'effectuer qu'une partie des travaux décrits et chiffrés dans la présente offre, les prix de notre bordereau sont susceptibles d'être revus et modifiés.

Les travaux sont réalisés suivant le devis de Colin rénovation. Sauf indication contraire, nos devis ne nous engagent que pendant la période de trois mois qui suit leur établissement.

Nous nous dégageons de tout engagement de délit lorsque :

Les conditions de paiement prévues n'ont pas été respectées.

L'avancement des travaux d'autres corps d'État intervenants ne permet pas l'exécution de nos propres travaux dans les conditions normales et optimales d'exécution.

Il nous est commandé des travaux supplémentaires en cours d'exécution.

Les conditions climatiques sont défavorables (intempéries : gel, pluie,...)

Les vices cachés tel que bande de bois, reprise de matériaux plus importante que prévu au devis, décollement, altération, peinture silicatée...

Toute commande ou ordre de service implique l'acceptation par le donneur d'ordre des présentes conditions générales. Aucune clause contraire, même si elle figure sur les documents de marché ou de commande ou les conditions générales du donneur d'ordres, ne nous est opposable.

### **Conditions financières :**

Mode de règlement :

- \* 40 % d'acompte à la commande encaissés le premier jour du début des travaux
- \* 20 % sur situation d'avancement
- \* 20 % sur situation d'avancement
- \* solde à la réception du chantier.

Responsabilité :

Assurance responsabilité civile et décennale des entreprises du bâtiment numéro PF-15/09/44.

